



# Déclaration liminaire de la CGT-INRA au CTP du 11 octobre 2005

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr  
Document réalisé le 10/10/2005, consultable en intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Après le mouvement massif des personnels de toutes catégories de la recherche publique et des universités, après la victoire du Non au référendum du 29 mai 2005, des esprits naïfs auraient pu croire que le gouvernement Chirac-Villepin-Sarkozy avait entendu le message et décidé en conséquence de prendre en compte les aspirations des personnels visant au développement conséquent d'une recherche publique en phase avec les intérêts de la population.

Il n'en est rien ! La LOPRI annoncée a accouché d'un « Pacte », dont la philosophie se situe en droite ligne de la politique de privatisation du service public mise à l'oeuvre par le gouvernement à la SNCM ou à EDF.

Le renforcement de la « *culture de projets* » y est affirmé comme un dogme incontournable, faisant fi des demandes des unités de bénéficier d'une augmentation conséquente de leur soutien de base permettant un travail sur le long terme. Le Pacte renforce ainsi le pilotage par les agences, essentiellement l'ANR (Agence Nationale de la Recherche), dont le financement augmenterait régulièrement de 350 millions d'euros pour 2005 à 910 millions en 2007 ! Les EPST se trouveraient ainsi ravalés à un strict rôle d'agence de moyens, comme l'avait d'ailleurs demandé ouvertement le compère de Mr de Villepin, Mr Sarkozy, dans une récente tribune au journal « Le Monde ». Le Medef ne s'y est pas trompé. Il salue ces mesures dans un communiqué du 29 Septembre, se félicitant entre autres « *que le principe d'une refonte des modes d'organisation de la recherche publique et des universités ait été réaffirmé, en insistant sur le rôle déterminant du pilotage par projet* » ! Et il demande au gouvernement d'aller encore plus loin, ce que ce dernier effectue sans problème. Le projet de loi de Finances (LOLF) 2006 fixe ainsi pour le Programme 187 (« Recherches dans le domaine de la gestion des milieux et ressources »), dont dépend l'INRA, l'objectif de presque doubler entre 2003 et 2008 (passer de 1.6% à 3%) la part des contrats dans les ressources de recherches. Faute de quoi, un mauvais résultat pour cet indicateur intitulé N°3 pourrait réduire la dotation d'État !

Le second axe du Pacte consiste dans « *l'intensification de la politique territoriale de recherche* », au travers de la mise en place des PRES (pôles de recherche et d'enseignement supérieur) et des Campus de recherche, avec « *une logique de mutualisation des moyens entre participants* ». Selon les cas, ces PRES pourraient avoir un statut public de type nouveau, l'EPCS (Etablissement public de coopération scientifique) qui selon ses initiateurs aurait l'avantage de « *gérer plus sagement les personnels mis à disposition* », ou bien un statut de GIP (droit privé), ou encore un statut de Fondations, également de droit privé ! Quant aux Campus de recherche, leur statut serait nécessairement celui de Fondations, donc de droit privé.

Cela relativise largement les mesures financières annoncées avec fracas par le gouvernement. Ainsi les 1000 postes créés pour les EPST, qui correspondent d'ailleurs au transfert d'emplois supprimés dans le secondaire, seraient essentiellement affectés aux PRES et non en fonction des besoins de recherche. De plus, la LOLF devrait permettre la « *fongibilité asymétrique* »,

c'est-à-dire la possibilité de transformer des crédits de personnels en moyens de fonctionnement...mais pas l'inverse ! **C'est la marche à une précarisation accrue des personnels de toutes catégories.** Quant au milliard supplémentaire pour 2006 et aux 24 milliards pour 2010, rappelons-nous le milliard supplémentaire pour 2005. Il a effectivement abondé l'ANR, le crédit d'impôt-recherche (c'est à dire la spéculation), ou encore les appels d'offres des organismes, mais où s'est-t-il traduit par une augmentation importante du soutien de base des unités ?

Même si la plupart de ces mesures ne consistent qu'à donner un vernis légal à des structures déjà mises en place en déni de toute démocratie, le dispositif global du Pacte est lourd d'une explosion du dispositif national de recherche publique et du statut national des personnels qui y participent. *Comment concilier une quelconque programmation nationale de la recherche agronomique, fondée sur les avancées et lacunes disciplinaires, et les questions de recherche qui s'y rattachent, avec la mise en place des PRES, Campus et autres pôles de compétitivité, qui ne peuvent qu'être en concurrence dans un cadre de financement sur appels d'offres ? Que deviendraient les unités non incluses dans les PRES, ou celles non retenues dans les appels d'offres ANR ? Que deviendraient leurs personnels, et encore plus ceux des Unités expérimentales associées ?* Le gouvernement annonce d'ailleurs la couleur en indiquant par exemple des mesures spécifiques pour le temps de service des enseignants- chercheurs qui seraient dans les PRES.

**Quoi qu'en dise la Direction générale, nous estimons donc qu'à très court terme c'est l'unité de l'INRA et le statut unique de ses personnels qui est en jeu, que les restructurations massives d'unités, redéploiements et mutations forcées de personnels de toutes catégories, mais aussi les licenciements pour non adéquation aux projets ou aux pôles sont à l'ordre du jour.**

Mais le plus grave pour nous est qu'à examiner les projets de la Direction, que ce soit le document d'orientation 2006-2009 ou le projet dit de simplification administrative appelé PEGASE, nous constatons que la Direction Générale de l'INRA propose d'appliquer de manière anticipée dans l'Institut les principales mesures de ce « Pacte » : mise en place systématique de pôles qualifiés de « *structurants* » alors qu'ils ne font que laisser de côté la majorité des équipes de chaque département, remise en cause profonde de l'organisation de l'INRA fondée sur départements disciplinaires et unités appuyée sur un maillage géographique des Centres au profit d'Instituts et pôles locaux, justification du transfert des activités de l'INRA de la Recherche comme telle vers un rôle de programmation pour certains programmes de l'ANR, .... C'est un rôle de fossoyeur de l'Institut National que vous jouez dans les faits. Nous aurons l'occasion d'en faire la démonstration au cours de ce CTP.

Mais qu'on ne compte pas sur nous pour accompagner d'une quelconque manière que ce soit cette politique contraire aux intérêts de la Recherche publique, de ses personnels comme de la population.

**Ce pacte est un marché de dupes ! Nous ne pouvons qu'exiger le retrait du Pacte et l'ouverture de vraies négociations sur la base des revendications des personnels. Des organisations syndicales ont proposé une manifestation nationale au Ministère sur ces bases. Nous entendons y répondre favorablement et appelons les personnels chercheurs et ITA à s'en saisir massivement.**